

Charte de contribution à l'agenda participatif

Le site **lyonduchere.org** propose aux associations, équipements et compagnies artistiques de publier leurs manifestations dans la rubrique Agenda. Le droit à la contribution doit s'effectuer dans un esprit de partage, de pertinence et de tolérance.

Cette charte instaure un cadre pour la contribution à l'agenda et le rôle de la modération.

Les événements

Il est important que les propositions soient renseignées correctement et clairement, sans abus de langage raccourci type SMS, et en français, pour faciliter le traitement de la demande.

Toute manifestation publique peut être publiée dans l'agenda à l'exception des :

- o événements qui ne se déroulent pas à La Duchère
- o réunions ou meetings politiques
- o manifestations à caractère religieux (messes, prières, veillées, conférences...)
- o réunions à caractère privé ou familial
- o manifestations commerciales d'entreprises
- o réunions des instances dirigeantes d'associations (Conseil d'administration, bureaux etc.)

Les contributeurs

Une inscription préalable est requise pour déposer un événement.

Les contributeurs s'engagent sur le contenu des informations et sur leur légitimité à les communiquer.

Le courriel ainsi que le numéro de téléphone sont renseignés pour aider à l'identification des dépositaires. Ces informations doivent être valides et propres aux dépositaires ; elles ne sont ni mises en ligne, ni exploitées. Les coordonnées permettent au modérateur de contacter les dépositaires, dans le cas où les événements proposés nécessitent un complément d'information. Seul le nom de la structure dépositaire sera mis en ligne pour la promotion de l'événement et de la structure organisatrice.

La modération

Les contributions sont soumises à la modération à postériori. Elle est exercée dans le respect de la libre expression des contributeurs et dans la limite des règles éditoriales citées plus tôt. Les modérateurs se réservent le droit de supprimer des propositions insuffisamment renseignées ou qui contreviendraient aux règles éditoriales du site.

Les modérateurs se réservent le droit de valoriser les propositions des contributeurs dès lors que l'information publiée nécessite un complément d'information ou une réécriture... Ce travail éditorial est réalisé dans le respect de la contribution et de l'événement.

En cas de suppression, les modérateurs du site se tiennent à la disposition des dépositaires pour motiver le refus de publication. La demande peut en être faite par mail à mduchere@qrandlyon.com